

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL XI

SEPTEMBRE 1905

No 9

LA MILICE CANADIENNE-FRANÇAISE A
QUÉBEC EN 1775

(Suite et fin)

ROLE DE LA SEPTIEME COMPAGNIE

OFFICIERS

Capitaine—M. Louis Fremont
Capitaine en second—M. Louis Fornel
Lieutenant—M. Alex. Picard
Enseigne—Jn. Bte. Chevalier
Premier Sergent—Jean Chevalier
Second Sergent—Joseph Cauté

Rue Couillard

Charles Carier	journalier	Berthelemy Hince	menui-
Guillaume Beriau	menuisier		sier
Pierre Deguise	maçon	Nicolas père	charpentier
Louis Claisse	ferblantier	Nicolas fils	forgeron
Charles Pageot	chartier	Bazil Lespérance	charpen-
Nicolas Tellier	perruquier	tier	
Joseph Parant	chartier	George Tranquil	cordonnier
St-Pierre	journalier	François Roy	marchand
		Robichaud	navigateur

Rue St-François

Marin de Lorbetray	na-	Jn. Papy Lafleur	menuisier
vigateur		Jn. Bte. Chevalier	perru-
Charles Duret	tonnelier	quier	
Joseph Douvil	idem	Louis Dantu	chirurgien
Etienne Yvon	navigateur		

Rue St-Joseph

Michel Voyer	navigateur	François Mathon	boulan-
Joseph Petitelair	chartier	ger	
Joseph Richard	journalier	Pierre Levasseur	chartier
Antoine Baron	idem	Augustin Bedard	marchand
Pierre André Spenard	be-	Antoine Rigodieue	idem
dau		Joseph Duperré	père jour-
Charles Brousseau	chartier	nancier	
Joseph Drolet	forgeron	Pierre Picard Dequoy	re-
Joseph Drolet fils	idem	lieur	
Jean Amiot père	traiteur	Pierre Navarre	tonnelier
Jean Amiot fils	orfèvre	Amand Duga	navigateur
Louis Amiot fils	mancho-	Jacques Bolduc	journalier
nier		Louis Renvoizé	armurier

Rue des Pauvres

Jacques Plamondon	domes-	Martial Bardy	marchand
tique de M. Descheneaux		François Campagna	jour-
Ignace Gagnié	} domes-	nancier	
Etienne Perrault		tiques	Charles Martin
Joseph Beaupré	} de l'Hô-	François Bridau	charpen-
Simon Touché		pital	tier

Rue St-Charles

Bernard Damien	boulangier	Louis Lépine fils	journalier
François Dlenel	idem	Léon Gagnon	chartier
Jos. Méthot père	boucher	Pierre Point	navigateur

Simon Douul	navigateur	Jacques Duchesneau	tonnelier
Michel Garenne	menuisier		
Charles Larose	journalier	Joseph Méthot fils	boucher
Michel Godin	navigateur	Pierre Badau	menuisier
Pierre Chaloup	boulangier	Jacques Chevalier	tonnelier
Charles Gravelle	journalier	Chrétien Chirurgical	chirurgien
François Breton fils	chartier	Pierre Flamand	maçon
Baptiste Bornay	journalier	Jugon	tonnelier

ROLE DE LA HUITIEME COMPAGNIE

OFFICIERS

Capitaine—M. Henry Morin
 Capitaine en second—M. Pierre Marchand
 Lieutenant—M. Liberal Dumas
 Enseigne—M. Joseph Noel
 Premier Sergent—Joseph Canac Marquis
 Second Sergent—Antoine Gosselin

Cul de Sac et Basse Ville

Michel Levitre	chartier	François Griffard	charpen- tier
Jean Forton	pouliier		
Louis Forton	idem	Simon Hot	journalier
Nicolas Dassilva	perru- quier	Charles Guenet	navigateur
Thomas Brilland	charpen- tier	Jacques Damien	boucher
Augustin Dugal	navigateur	George Borne	marchand
Jacques Samson	chartier	Etienne Damien	forgeron
Joachim Silvestre	perru- quier	François Lepine	idem
Joseph Leroux	navigateur	Pierre Lefrançois	idem
Etienne Marchand	journa- lier	Jean Couture	boulangier
		Joseph Ponsant	commis
		Pierre Leclair	navigateur
		Pierre Berlinguet fils	bou- cher

Jean Delisle fils	couvreur	Pierre Langlais	domestique
Guillaume Garnau	naviga- teur	de M. Dufour	
André Vallé	tonnelier	Jacques Languedoc	caba- retier
François Dupuis	navigateur	Charles Couture	marchand
Js. Enouille dit Lanoix	journalier	Joseph Vallerant	naviga- teur
Simon Turcotte	journalier	Joseph Cadoret	idem
Joseph Bourg	navigateur	Charles Garenne	menuisier
Antoine Chartrain	journa- lier	Joseph Drapau	forgeron
Louis Vallerant	navigateur	Jacques Cramaye	boulan- ger
Augustin Gagné	journalier	François Morin	fils
Jean Bte. Tardy	navigateur	François Descaraux	
Ju. Laurent Provençal	fils	Nicolas Duval	
idem		Antoine Debonvil	
Michel Mectau	idem	Jean Morin	
Hives Boivin	coroyeur	Hives Chiquet	
Fr. Tourangeau	navigateur	Augustin Bourré	
Pierre Gagné	chartier	François Drouin	
Amable Drapeau	cordonnier	Labany	navigateur
Pierre Dupuy dit Caton	naviga- teur	François Vallerant	
Olivier Labauve	navigateur	François Mignau	
François Dupuy St-Michel	idem	Charles Vallerant	
idem		François Ray dit Crepin	
Joseph Descaraux	idem	Joseph Rodrigue	
Chs. Mars	charpentier	Ant. Descaraux	navigateur
Joseph Monmeny	journalier	Jean Descaraux	
Olivier Servant	navigateur	Réné Babinau	
		Pierre Tavernier	idem
<i>Vieillards et Infirmes exemptés de commandement par ordre de L'honorable Lieut. Gouverneur.</i>			
Jacques Protin		St. Jean Deliasse	
François Tirouet		Joseph Namur	
Joseph Goupille			

ROLE DE LA NEUVIEME COMPAGNIE

OFFICIERS

Capitaine—M. Michel Fortier
 Capitaine en second—M. Charles Lambert
 Lieutenant—M. Paul Lacroix
 Enseigne—M. Joseph Dupon
 Premier Sergent—Joseph Bouvet
 Second Sergent—Solomon Petit

Faubourg St-Roch

Pierre Breton	boulangier	Paul Trudel	Chevalier char-
Malisson dit Philibert	mar-		tier
chand		Michel Pampalon	journa-
François Pasquet	maçon		lier
François Goulet	navigateur	Jn. Bte Delaye	navigateur
Joseph Tremblay	chartier	Pierre Desgranges	domesti-
Baptiste Trudel	idem	que du Capt. Thomson	
Simon Lebeuf	journalier	Joseph Gosselin	charpentier
Baptiste Thomas	chartier	Amand St-Martin	idem
Pizane	boulangier	Jacques Badau	idem
Guillaume Lassainte	idem	Jean Landry	idem
François Corbin	charpentier	Charles Renaud	maçon
François Alaïre	journalier	Ignace Ratté	journalier
Pierre Godbou	charpentier	Joseph Dugal	idem
Joseph Arnois	idem	François Rouillard	naviga-
Charles Gagnon	chartier	teur	
François Tremblay	idem	Louis Pasquet	journalier
Charles Talin	navigateur	Champagne	idem
Etienne Talin	idem	Gollin	idem
Louis Lecomte	chartier	Theodore Breau	chartier
François Bilmer		Pierre Chalifou	idem
Joseph Arnois père	char-	Bernard Diesse	cabaretier
pentier		Jean Terrien fils	journalier
Hyacinthe Gauvrau	forge-	Jacques Frichette	boulan-
ron		ger	

François Portugais journalier	François Geneste journalier
Vadeboncœur coutellier	Jean Cazau charon
Jean Cardinal chartier	Bertrand Badau charpentier
Baptiste Protau charpentier	Louis Morel journalier
Charles Provau journalier	François Belanger fils idem
Joseph Chatelrau idem	Réné Brunau chartier
Pierre Closel	Larose journalier
François Delage fils calfa- teur	Dassilva Portugais idem
Pierre Labrecque charpen- tier	Moran navigateur
Ignace Pouliot journalier	Constantin journalier
Thomas Leroux dit Cardi- nal idem	Jean Marchand idem
Pierre Leroux idem	Baptiste Melançon calfat
Leon Quelan	Charles Nollin
Alexandre Vaillancour père journalier	Pierre Portugais
Alexandre Vaillancour fils idem	André Maclure
	George Maclure
	Joseph Bigaouet
	Baptiste Govin
	Saint-Laurent

*Viellards et Infirmes exemptés de Commandement
par ordre de L'honorable Lieut. Gouverneur*

Pierre Delage	Charles Arnois
Louis Duran	Jean Terrien père

ROLE DE LA DIXIEME COMPAGNIE
OFFICIERS

Capitaine
 Capitaine en second—M. Charles Riverin
 Lieutenant—M. Turgeon
 Enseigne—M. Cureux Saint Germain
 Premier Sergent—Jean Bertin
 Second Sergent—Dervecher dit la Liberté

Faubourg St-Jean

Baptiste Mondor	naviga- teur	Charles Leroux	journalier
Jn. Bte Langlais	forgeron	Pierre Bourassa	navigateur
Pierre Duplessy	chartier	François Robitaille	chartier
Alexis Elot dit Julien	idem	François Chenevert	menui- sier
Louis Marcoux	forgeron	Eméry Fournier	ramoneur
Louis Marcoux fils	idem	François Bassulair	
Noel Langlais	marchand	Louis Riopel	journalier
Jean Crottau	journalier	Pierre Drolet	chartier
Paul Thibodau	menuisier	Antoine Gauvin	menuisier
Etienne Couture	journalier	Joseph Lemery	
Etienne Mainard	sellier	François Vocel	maçon
Jean Girard	chartier	Antoine Gossein	père
Michel Fizet	maçon	François Dorion	boucher
Joseph Riopel	chartier	Alexis Drouin	chartier
Joseph Bezaud	charpentier	Joseph Barbau	maçon
Jean Matte	idem	Louis Couture	charpentier
Pierre Beaupré	marchand	Thomas Langlais	boucher
Joseph Boivin	menuisier	François Couture	charpen- tier
Louis Tranquil	journalier	Louis Masse	menuisier
Joseph Tranquil	idem	Louis Goverau	tanneur
Louis Tranquil fils	idem	Claude Goverau	idem
François Roucet	charpen- tier	Goverau	idem
François Perche	idem	Jean St-Michel	idem
François Perche fils	naviga- teur	Joseph Larose	idem
Pierre Lafleur	idem	Jean Morau	maçon
Jn. Louis Maillot	auber- giste	Jean Bezaud	chartier
Charles Bernard	menuisier	Jacques Boufard	menuisier
Charles Auclair	charpentier	Fizet	chartier
Charles Guedon	ramoneur	Cholet fils	journalier
		Charles Rancin	menuisier
		Jean Langlais	marchand

Jean Robitaille charpentier	Charles Trudel	chartier
Jean Robitaille fils idem	Jean Mondor	tanneur
Ignace Moisan chartier	François Tomelet	sellier
Prisque Lessard père	Louis Duval	
Prisque Lessard fils	Charles Falardau	
François Robitaille chartier	Thibault père	
Pierre Bedard boulanger	Boutet	
Pierre Maurice Jean idem	Thibault fils	

*Infirmes exemptés de Commandement par ordre
de L'honorable Lieut. Gouverneur*

Joseph Henry Dubois	Laurent Martin
Louis Levasseur forgeron	

ROLE DE LA ONZIÈME COMPAGNIE

OFFICIERS

Capitaine
 Capitaine en second—M. Charles Liard
 Lieutenant—M. Guerrault
 Enseigne—M. François Valin
 Premier Sergent—Alexis Gauvrau
 Second Sergent

BANLIEUE

Canardière et Gropin

Michel Normand habitant	Etienne Belanger habitant
Joseph Martel idem	André Belanger idem
Louis Bedard passager	Jean Pasquet fils en Ville
François Pasquet habitant	François Régis Belanger
Jean Pasquet idem	habitant
Charles Normand idem	Gil. Chalifour idem
Pierre Normand idem	Pierre Lagravelle idem
Joseph Belanger idem	Augustin Plante idem

François Bte Belanger père | Jean Racine
habitant .

Petite Rivière

Alexandre Menn	aubergiste	Guillaume Fluet	habitant
		Louis Loizel	idem
Louis Galarnau	habitant	Joseph Falardau	idem
Philippe Deschamps	idem	François Lessard	idem
Joseph Deschamps	idem	Adrien Parant	idem
Jacques Vadeboncœur	ca-baretier	Charles Tartre	idem
		Joseph Drapau	idem
Joseph Gauvrau	habitant	Charles Lepaye	idem
		Jacques Montreuil	idem
Joseph Dion	idem	Nicolas Chartré	idem
François Julien	idem	Js. Sedilot Montreuil	idem
François Julien fils	idem	François Normand	idem
Jean Bte Richard	idem	Etienne Dorion	idem
François Julien Elot	idem	Jn. Bte Silvestre	idem
Claude Petitclair	idem	Bte. Silvestre fils	idem
Louis Julien	idem	Pierre St-Michel	idem
Pierre Cloutier	idem	Pierre St-Michel fils	idem
Etienne Dion	idem	François Vezina	idem
Alexis Fluet	idem	Masserol	

St-Jean

Charles Gregoire	habitant	Pierre Boivain	habitant
Jean Bte Oloncour	idem	Pierre Lapointe	idem
François Laberge	idem	Michel Hamel fils	idem
François Boivain	idem	Jean Macarty fils	idem

Vieillards et Infirmes exemptés de Commandement par ordre de L'honorable Lieut. Gouverneur.

François Bilodau	Manceau	tanneur
Jean Macarty fils		

ROLE DE LA COMPAGNIE D'ARTILLERIE

OFFICIERS

Capitaine—M. Laforce
 Capitaine en second—M. Pommereaux
 Lieutenant—M. Raby
 Premier Enseigne—M Launière fils
 Second Enseigne—M. Brunau
 Premier Sergent—J. Bte Vozel dit Belhumeur
 Second Sergent—Alexis Beranger

Etienne Grenier dit Parisien	menuisier	Germain Tessier	menuisier
Jean Bte Lepine dit Lalime	menuisier	Joseph Lepine	Legris forgeron
Louis Vallé	maçon	Michel Jourdain	maçon
François Delisle	menuisier	Henry Dubourg	boucher
Jacques Lemoine	traiteur	Alexis Dauphiné	tonnelier
Jean Racet	tonnelier	Pierre Delorier	forgeron
Antoine Parant	perruquier	Gabriel Masse	idem
François Parant	tonnelier	Joseph Maillot	chartier
Louis Parant	forgeron	Louis Bernier	idem
Jean Pierre	tonnelier	Jean Doucet	boucher
Augustin Normandau	idem	Joseph Quimper	père
Gabriel Messeiller	boulan-ger	Biron dit Laliberté	bou-cher
Pierre Chauvau fils	tonne-lier	Joseph Quimper	fils
Antoine Dalciat	traiteur	André Hamel	maçon
Jacques Duval	forgeron	Thomas Damien	boucher
Joseph Delorme	charon	Etienné Emond	menuisier
Guillaume Berlinguet	fer-blantier	Joseph Rainville	forgeron
Joseph Desearaux	tonnelier	Jos. Monier	père boucher
		Joseph Langlais	menuisier
		Pierre Atina dit Laviolet	sellier

Augustin Jourdain	maçon	Louis Giroux	tanneur
Chs. Hiot dit Lafeuillade	armurier	François Vezina	menuisier
Jn. Bte Bonet	charpentier	Ignace Constantinau	boucher
Pierre Labady père	tonnelier	Baptiste Dorval	menuisier
Jacques Lafrance	idem	Joseph Bossu Lionnais	forgeron
Pierre Couture	forgeron	Louis Falardau	maçon
Jean Bois	tonnelier	Pierre Cochy dit Lacouture	tailleur
Baptiste Dubord père	charpentier	Charles Vezina	menuisier
Baptiste Dubord fils	tonnelier	Marseille	peintre
Nicolas Segain	idem	Joseph Monier fils	
Jacques Lessard	navigateur	Pierre Normandau	menuisier
François Larivière	forgeron	Pierre Mainard	maçon
François Bigahouet	forgeron	Nicolas Amiot Villeneuve	forgeron
		Pierre Onel	perruquier

RECAPITULATION DES SOLDATS MILICIENS

1ere Compagnie	93	8me Compagnie	72
2me Compagnie	92	9me Compagnie	77
3me Compagnie	82	10me Compagnie	76
4me Compagnie	112	11me Compagnie	60
5me Compagnie	97	12me Artillerie	65
6me Compagnie	92		
7me Compagnie	73		891

RECAPITULATION COMPLETE

Officiers	57	Sergents des Compagnies	
Sergents major	2		24
Soldats Miliciens	891		974

La Milice Canadienne de Québec conformément aux Rôles que j'ai tenus conjointement avec les Capitaines de la dite milice se monte aujourd'hui, compris les officiers sergents et miliciens aussi compris les miliciens partis pour la pêche depuis le mois de Septembre, et qui ont servi jusqu'au jour de leur départ, à neuf cent soixante et quatorze hommes.

G. E. TASCHEREAU,
Capt. A. Major

ROLE DE LA COMPAGNIE DES VOLONTAIRES

OFFICIERS

Capitaine—M. Pierre Marcoux
Capitaine en second—M. Chabot
Lieutenant—M. Bouchard
Enseigne—M. P. Marchand
Sergent—Joseph Bonneville
Caporal—Rocray

VOLONTAIRES

Pierre Marcoux fils	François Flamand Deguise
Antoine Beaubien	Charles Pinet
Roch Chevalier	Joseph Gautier de Varenne
Antoine Lapommeray	Jacques Hubert
Antoine Dauphiné	Réné Lenguedoc
Jacques Guichaud	Michel Perrault
Pierre Debonne	Louis Marchand
Pierre Gagnon	Panet père
François Poitras	Panet fils
Hubert Lacroix	Pierre Guerout

Thomas Quimbert	Lamotte	} vers le 10 Mars
Pierre Labady	Papineau	
Chevrefils	Loizau	} à la fin de Mars
Pierre Bazin	Roussau	
Jean Baptiste Dronin	Maugé	} ou le pr. jour d'Avril
Antoine Hamel	Rainville	
Michel Launière	Brisset	} Tous de Mont- réal
Joseph Lafontaine	Labbé	
Joseph Labroquerie	Mongeon	} a fait le service depuis le 18 de Mars
Joseph Vignau	Soupirant chir.	
Huet Dulude	Deschamblain	
Chaude Hubert		

MILICIENS CANADIENS QUI ONT SERVI DANS LE CORPS DE LA
MILICE BRITANNIQUE

Lafleur	Levasseur	
Toupin	Laforme	perruquier
Labady	Benoist	idem
Menager dit Houseman	Laforme	
Begin	Michel Hamel	
Ouellet	Joseph Belanger	
François Simon	Joseph Pellerin	
Joseph Tranquil	Louis Ratté	

ORIGINE DE QUELQUES NOMS CANADIENS

Maheu : Forme bretonne du nom de Mathieu.

Masères : Réunion de mesures, de maisons pauvres, d'habitations construites d'une façon primitive, soit avec des planches, soit avec des murs en pierres sèches enduits en terre.

Meloises : Nom donné dans le Morvan aux terres de meilleure qualité puisque ce nom vient de *meliores*.

L'ETYMOLOGIE DU MOT MISSISQUOI

Lorsqu'en 1903, j'annonçais dans la préface de mon *Supplément au lac St-Louis* que je sortais du champ des recherches historiques—et je puis ajouter ici, pour me livrer entièrement à la préparation de mes travaux judiciaires toujours croissants—j'étais loin de prévoir que j'y retournerais sitôt à la découverte de l'origine d'un nom sauvage d'un intérêt presque insignifiant, qui cependant semble passionner les antiquaires de l'autre côté de la frontière depuis plusieurs mois. Je n'ai pu résister au plaisir de rendre service à un chercheur de Worcester, Mass., qui me demande l'étymologie du nom Missisquoi donné à une petite rivière du nord de l'état du Vermont, à une baie du lac Champlain et à un comté de la province de Québec. Tout le monde sait qu'elle est sauvage comme l'origine des noms de plusieurs rivières, lacs et localités que nous avons conservés, car il n'y a pas de doute que les nations indigènes avaient une géographie qui leur était propre ; il est probable que chaque nation avait la sienne, remontant à une antiquité plus ou moins reculée. Aujourd'hui que les langues des tribus sauvages disparaissent, lentement il est vrai, mais sûrement—les Hurons en sont un exemple frappant comme on le verra bientôt—les dictionnaires inédits (français-sauvages et vice-versa) des anciens missionnaires, entr'autres ceux du Père Aubéri, S. J., missionnaire des Abénaquis du lac Saint-François de 1708 à 1755, et d'autres semblables de missionnaires de différentes tribus, sont d'une grande valeur au point de vue historique et avant longtemps ils seront indispensables. Le public canadien a toujours été tellement indifférent à l'endroit des indigènes de ce pays que le Père Burtin, missionnaire du Sault Saint-Louis, un érudit, n'a pu trouver

un imprimeur pour son histoire des Sauvages de sa mission, si étroitement liée à celle de Montréal ; il me l'a avoué lui-même. Le Département des Archives devrait acheter ces manuscrits précieux.

De quelle nation, le nom Missisquoi vient-il ? A quel dialecte appartient-il ?

Afin de faciliter la solution du problème, j'ai recherché d'abord les diverses épellations authentiques du nom. Les archives et les cartes anciennes, reproduites par Justin Winsor et Faillon, entr'autres une carte de 1660 (3 Faillon 124), indique parfaitement le lac Champlain et son nom actuel, mais elles ne font aucune mention de la baie de Missisquoi, bien qu'elle y soit tracée. Le plus ancien document qui en parle, est la concession faite le 6 avril 1733 au sieur de Lusignan d'une seigneurie à la Baie de Missiskouy (*Titres Seigneuriaux*, t. 1er, p. 164). Le nom devait cependant être connu des Français longtemps auparavant. Un autre document officiel écrit en langue anglaise en 1783 et reproduit au long par M. John P. Noyes, C. R., président de la Société Historique du comté de Missisquoi, dans son intéressante étude sur les *Early Settlers in the District of Bedford*, pages 15 et 16, fait mention de Missisquoi Bay. En 1815, Bouchette, *Topographical Description of Lower Canada*, pages 185 à 190, l'épelle Missisqui Bay. C'était la prononciation anglaise de l'ancien nom Missisquoy. Aussi trouve-t-on dans les anciens Statuts Révisés du Bas-Canada de 1845, une loi délimitant les divisions électorales du Bas-Canada, passée en 1828, 9 Geo. IV, c. 73, où le comté de Missiskoui est décrit. Enfin en 1853, lors de la division du Bas-Canada en districts, on observe que l'orthographe a été changée et la législature pour la première fois, je crois, adopta celle qui invariablement a été suivie depuis, Missisquoi. Elle est consacrée par les Statuts

I accept the first, "Much Water Fowl." Missisquoi Bay, from the earliest days, was, and is, famous for the large quantity and variety of its water fowl, being on the highway of the migratory fowls between our north and their southern winter house. Its sheltered waters make a safe natural resting place. Indian names are largely adopted from their habits as to eating and war. Missisquoi Bay was a place to which they resorted to hunt and fish, according to tradition. It seems quite natural, and according to Indian traits, that the name "Much Water Fowl" should have been given to a place where game was so abundant. The early settlers relate that the flocks of fowl at certain seasons near the Bay were so large and dense that the sun would be obscured as though darkened by a cloud. There were no natural marks about the Bay of so distinctive character as to suggest a name. In addition to the foregoing, a very old man of the County wrote in a local paper some years ago, that he was taught some sixty years before that "Missisquoi" was an Indian name meaning "Much Water Fowl." Thus we have tradition, presumptions and Indian traits in accord.

"To the definition "Old Squaw," I attach no importance. I can find neither tradition nor circumstance in its support. It may have been inferred from a broad pronunciation, Misses-Squaw—misses being the ordinary country name Mistress or Madame, and therefore presumed old. It could just as well mean Miss or Young Squaw. But the spelling of to day is not that of the old time. Three quarters of a century ago, and before, and even for some time after, it was spelled "Missiskoui." Papers in the Dominion Archives show that in 1785 it was spelled "Missisquie." It is only about half century since the present name

received a statutory endorsement. I have no access to the archives, nor anything else, to show what Missisquoi Bay was called during the French *Régime*. Being on the war route between the St-Lawrence and the N. E. settlements it must have had a distinctive name.

“ I have hoped many times that a query like yours would be sent to that excellent publication, the “ Bulletin des Recherches Historiques. ” I did not dare to put my feeble French on record in a periodical submitted to so many scholarly eyes. ”

Et récemment dans le *Bedford News* du 23 juin 1905. M. Noyes ajoute sous le nom de plume *Wayside Warbler* :

“ There is an old text book recently placed in my hands which tells a story of its own. It was printed in the Eastern Townships, in its youthful days, as a text book for the English schools of the province and its cover bears the title “ Geography and History of Lower Canada, Designed for the use of Schools, by Zadock Thompson, A. M. late Preceptor of Charleston (Hatley) Academy, Stanstead and Sherbrooke. L. C., Published by Walton & Gaylord, 1835 ” In that geography the County of Missisquoi is called Missisko, as to which I find the following foot-note touching upon a still debatable matter : “ The orthography of this word is very unsettled. It has been written Missisquoi, Missisqui, Missique, Missiskoui and Missisco ; but it is, I believe, pretty uniformly pronounced as if written Missisco and this, I consider the preferable way of spelling it, because it is most easily pronounced, is shorter and most conformable to the original, if, as has been said, the name is derived from the two Indian words Missi-much and Kisko-water-fowl. The name Missiskisko is said to have been given by the

natives to the bay and river on account of the abundance of water-fowl in and about there, and Missiskisko was at length shortened to Missisco. It afterwards became the name of a county.' The meaning of the name, ajoute M. Noyes, given by him is also borne out by the traditions of the inhabitants."

Puis, M. Ernest Racicot, C. R., de Sweetburg, un autre chercheur enthousiaste du passé, m'écrivait le même jour :

" D'après ce que j'ai souvent entendu dire, le mot Missisquoi veut dire "much water fowl". Encore aujourd'hui, les outardes et les canards—dans leurs migrations du sud au nord le printemps et du nord au sud en automne—font une station à la baie de Missisquoi où les chasseurs les guettent. Autrefois quand les alentours de la baie étaient en bois et n'étaient fréquentés que de temps à autres par les sauvages, ces oiseaux devaient sans doute se rendre là et s'y arrêter dans leurs voyages en bien plus grand nombre. J'ai raison de croire que "mis" ou "missis" signifie "eau"—"water". Mississipi, Missouri. La syllable "quoi" (qui a été écrite de plusieurs manières "koi"—"kow"—"quoi" etc.) ressemble à "quoi" du nom Iroquois. Tout cela est du sauvage. Il est probable qu'avant l'arrivée des français au commencement du 17e siècle, tout le lac (maintenant Champlain) au sud de la baie devait avoir un nom sauvage—probablement Missisquoi, ou quelque nom de ce genre. Le nom de ce comté doit venir du vieux nom de la baie."

D'un autre côté, un ancien missionnaire du Sault Saint-Louis, familier avec la langue iroquoise, m'écrivait que le nom n'est pas d'origine iroquoise, et qu'il croit qu'il est algonquin.

Un autre missionnaire des Algonquins d'Oka, pendant un grand nombre d'années, me répondit que Missisquoi (lisez observe-t-il, *Missiskaw* pour les besoins de l'étymologie) n'est pas algonquin :—

“ En Algonquin, dit-il, la racine Mis signifie gros, grand, énorme. Mis-abe, homme grand, géant ; Mis-abos, grand-lièvre, âne, à cause de ses oreilles ; Misisipi, grande rivière, Mississipi (Chauteaubriand écrit Meschacébé et traduit ‘ Père des eaux ’ ; il se trompe). Les Sauvages riverains de l'Ottawa l'appelaient autrefois Kissisipi, la Grande-Rivière, celle qui reçoit beaucoup d'affluents. Non loin d'Ottawa, on trouve le petit missisipins, comme on trouve la Belle-Rivière, Ohio, en iroquois.

“ Que signifie la seconde racine de Missi-skaw ? Faut-il y voir le mot Squaw, femme, conservé en anglais, et conclure qu'il y avait à Missisquoi quelque femme extraordinaire ? Qui nous le dira ? Je n'ose m'arrêter à cette hypothèse. ”

Je tournai alors mes regards sur le missionnaire des Hurons de Lorette, près Québec, qui s'empressa de m'informer que ses hurons ont complètement perdu leur langue et qu'ils parlent que le français, et il me renvoie à un prêtre huron de naissance demeurant à Mastai, près Québec. Ce dernier répondit que le mot n'est pas huron. Sans perdre courage, je m'adressai alors au Père de Gonzague, missionnaire des Abénakis à St-Thomas de Pierreville (1). Leur village n'est pas très éloigné de la baie en question. Voici donc ce qu'il m'écrivit :

“ L'origine du mot Missisquoi est “ Masipskoik ”,

(1) On sait d'ailleurs que ces sauvages ont habité différentes parties du pays ou même de cette partie du continent, entr'autres le lac Saint-François. (Tanguay, *Répertoire*, 8.)

mot qui signifie endroit où il y a du caillou et plus spécialement encore " Pointe de caillous ".

" Nous avons fait des recherches chez nos vieux Abénakis et tous regardent la chose comme connue depuis longtemps chez eux. "

M. Noyes, à qui je transmis cette révélation n'est pas convaincu qu'elle soit correcte et il préfère celle qu'il a adoptée " Much water fowl ". " Still, " dit-il, " I have an open mind. " Il ajoute qu'il n'y a pas de caillous à la baie, mais qu'on trouve jusqu'au bord de l'eau des carrières qui sont exploitées pour la construction à Montréal. Puis il affirme que la rivière Missisquoi est remplie de cailloux, de rapides et de chutes.

Ce fait me semble régler la question. C'est la rivière qui a donné son nom à la baie et au comté. Encore une tradition à l'eau comme bien d'autres, par exemple celle qui enseignait que LaSalle avait construit un fort de pierre à Lachine dont on voyait encore les ruines. Et puis la tradition de 75 ans invoquée par M. Noyes est loin d'être ancienne, bien insuffisante pour expliquer un nom qui remonte à près de deux siècles. Enfin elle est repoussée par les langues sauvages que nous connaissons.

D. GIROUARD

ORIGINE DE QUELQUES NOMS CANADIENS

Mingui : (pour *men ti*) En Bretagne, maison de pierre.

Montreuil : (pour *monastérieul*) Petit monastère.

Moreau : Brun, noirâtre et par extension nègre.

Morel : Noirâtre.

Morin : Noirâtre.

Mousseau : Variation de Montceau et signifie petit mont.



L'HONORABLE RENÉ-ÉDOUARD CARON

DEUXIÈME MAIRE DE QUÉBEC

1884-86

REPOUSES

Le "depute du peuple" a Londres (IV, II, 415 ; X, IX, 1037.)—Le traité de paix de 1763 garantissait aux Canadiens le libre exercice de la religion catholique, en autant que les lois de l'Angleterre le permettraient. Le "libre exercice de la religion catholique" comportait bien certainement la faculté de recrutement pour le clergé, et la continuation de la hiérarchie, nécessaire pour en assurer la perpétuité. En un mot, le libre exercice de la religion catholique impliquant la liberté de la succession épiscopale, puisqu'il ne peut y avoir de culte catholique sans prêtres, et qu'il ne peut y avoir de prêtres sans évêques.

Cependant, ces conséquences si logiques de capitulations et du traité, ne furent pas tout d'abord admises sans difficultés par le gouvernement anglais. " Sans doute, a écrit le cardinal Taschereau, dans une étude inédite sur cette question, la liberté du culte catholique emportait le droit d'avoir un évêque pour gouverner et recruter le clergé ; sans cela, la liberté promise n'eut été que le droit de mourir catholique avec la triste perspective de voir bientôt s'éteindre la foi en Canada ; mais l'épiscopat ne se trouvait pas spécialement garanti. " Le ministère anglais manifesta l'intention de mettre obstacle à la succession épiscopale. Le 15 septembre 1763, le chapitre de Québec avait élu M. Montgolfier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, pour occuper le siège de Québec, vacant depuis le mois de juin 1760, par suite de la mort de Mgr de Pontbriand. Peu de jours après, on apprit que le gouvernement s'opposait à la nomination d'un évêque.

Il avait déjà été question parmi les citoyens canadiens d'envoyer des délégués en Angleterre, pour plaider

leur cause. Cette nouvelle les affermit dans leur détermination. Il est intéressant de lire cet extrait d'une lettre écrite par M. Gravé, l'un des directeurs du séminaire de Québec, à M. François Villars, ancien supérieur de cette maison, qui était retourné en France, depuis 1754 :

“ Que nous sommes tristes ! Il y a deux jours que nous reçumes l'affligeant règlement de la cour qui nous refuse un évêque, comme une chose contraire aux lois de la Grande-Bretagne. . . . Cela ne nous empêchera pas de presser M. le député du peuple (M. Charest), de partir. . . . Il part en effet demain. . . . Depuis le départ de M. de Montgolfier, il y a eu du trouble à Montréal. M. Gage, lors gouverneur et depuis quelques jours lieutenant général du Roi dans toute l'Amérique, a fait appeler MM. Peignet, grand vicair, Favart et Jolivet, pour leur dire qu'il voulait absolument que les mariages des catholiques et des protestants se fissent dans l'église par le curé. Ils ont répondu que M. Montgolfier apporterait sur cela quelques règlements, mais qu'ils ne pouvaient maintenant consentir à ce qu'il demandait. A quoi ils ont reçu cette réponse : “ Je connais maintenant vos sentiments. La porte du Canada est encore ouverte, j'ai votre passeport tout préparé. ” Je ne sais ce que tout cela deviendra. ”

Cette lettre était datée du 25 octobre 1763. Deux jours auparavant le 23 octobre, le gouverneur Murray, écrivant au ministre en Angleterre, l'informait que les craintes des habitants Français, relativement à l'avenir de leur église, les avaient poussé à déléguer M. Charest pour soumettre leur cas. Il faisait l'éloge de ce délégué qui jouissait d'une bonne réputation. Murray entraient ensuite dans d'autres considérations assez

curieuses. D'après lui, si l'on trouvait moyen d'instruire les jeunes Canadiens aspirant à la prêtrise, ils pourraient sans répugnance, se séparer de la hiérarchie; après qu'ils avaient reçu leur éducation au séminaire, on pourrait les envoyer, aux frais de l'Etat, se faire ordonner prêtres par un évêque catholique dans quelque pays allié de l'Angleterre. On pourrait servir une pension aux Jésuites, qui sont peu nombreux; leurs biens pourraient être confiés à une meilleure administration et leurs terres louées à des cultivateurs anglais pour introduire une meilleure culture. Le séminaire de Montréal, qui fait partie de celui de Paris, pourrait être forcé de vendre tous ses biens ou de se séparer du séminaire de Paris, pour s'unir à celui de Québec. Le gouvernement de l'église devrait être confié à trois vicaires généraux dont l'un serait nommé supérieur du séminaire.

Ces considérations, d'un homme comme Murray, qui était pourtant si bien disposé envers nous, montrent de quels préjugés étaient aveuglés nos vainqueurs, et quels dangers courait en ce moment l'église canadienne.

On voit, d'après la lettre de M. Gravée, citée plus haut, que M. Charest, député du peuple, partit pour Londres le 26 octobre 1763. Il était chargé spécialement de faire valoir, auprès du gouvernement anglais, les raisons qui rendaient indispensables la nomination de l'épiscopat dans notre pays. M. Charest était accompagné de M. Amiot, un respectable citoyen de Québec. Il apportait avec lui une adresse des citoyens français de Québec, une adresse du chapitre de Québec, une adresse des habitants français de Montréal, et une adresse des habitants français des Trois-Rivières.

Au commencement d'octobre, M. Montgolfier, élu pour remplir la vacance du siège, sauf l'approbation

du Souverain Pontife, s'était embarqué pour l'Angleterre, où il allait négocier cette grande affaire de la succession épiscopale. C'était au succès de la même mission que M. Charest, au nom des catholiques canadiens, allait travailler auprès du ministère anglais.

Ce délégué du peuple, comme on l'appelait, comptait parmi nos citoyens les mieux posés. Il était marchand et seigneur de Lauzon. Son aïeul, Etienne Charest, né en France, en 1631, avait épousé à Québec, en 1670, une fille du célèbre François Bissot de la Rivière ; en société avec son beau-père, il avait exploité une tannerie à Saint-Joseph de Lévis, et avait laissé à sa famille une jolie fortune. A sa mort, en 1699, son fils, que nous appellerons Etienne II, en style généalogique, lui avait succédé dans son exploitation. — Né en 1678, Etienne II avait épousé en 1713, Thérèse du Roy. En 1714, il avait acheté le fief de Lauzon du sieur Regnard Duplessis, qui l'avait acquis en 1699, de Thomas Bertrand, lequel l'avait acheté de Marguerite Gobelin, veuve du sieur Jean de Lauzon, concessionnaire du fief, en 1636, sous le nom de Simon Lemaître. M. Charest, dont nous nous occupons en ce moment, était le fils d'Etienne II, et s'appelait aussi Etienne, comme son père et son aïeul. Il était né en 1717 et avait épousé, en 1742, Catherine Trottier.

Nous avons dit qu'il était porteur, entr'autres, d'une adresse du chapitre de Québec. Elle contenait les lignes suivantes : " On propose un évêque avec une pleine, libre et entière juridiction purement ecclésiastique sur le clergé et sur les peuples catholiques du diocèse, suivant les canons et les usages ci-devant observés, vivants simplement parmi les prêtres et ses séminaires, où il trouverait son entretien et sa subsistance comme l'un d'entre eux, lorsqu'il lui plairait d'y demeurer.

Mais il ne suffisait pas de rédiger des adresses ni d'envoyer des délégués. Il fallait songer à payer les dépenses de ceux-ci. Un voyage en Angleterre était alors long, pénible et coûteux et il n'aurait pas été raisonnable d'en laisser peser le fardeau uniquement sur M. Charest et son compagnon. D'un autre côté, la pénurie était grande et l'argent était rare chez nos compatriotes, durant les sombres années qui suivirent la conquête. On eut recours au moyen suivant. Avant le départ de M. Montgolfier, les trois grands vicaires nommés par le chapitre pour Québec, Trois-Rivières et Montréal, MM. Briand, Perrault et Montgolfier lui-même, avaient adressé aux curés des paroisses des trois gouvernements un mandement où nous lisons ce qui suit :
“ Très vigilants pasteurs,

“ Nous vous donnons avis que sur les représentations qui nous auraient été faites, en la requête du 22 septembre de la présente année, par Messires Charest et Amiote, au nom et comme chargés des marguilliers anciens et nouveaux de la fabrique de l'église cathédrale de Québec, qu'il aurait été arrêté de députer vers la cour d'Angleterre pour demander et poursuivre conjointement avec messires les grands vicaires de ce diocèse, lors à Londres, l'exécution du 4ème article du traité de paix concernant le libre exercice de la religion catholique selon le rite romain en Canada, aux fins des requêtes adressées à Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne par les différents gouvernements de cette colonie, mais qu'ils tenteraient vainement de faire une quête pour subvenir aux frais de la dite députation, que le temps était trop court pour se flatter de réussir avant le départ du vaisseau pour l'Europe, et que d'ailleurs les peuples avaient été pour la plupart ruinés par l'évènement de la guerre.

“ Pourquoi ils auraient conclu et requis qu’il nous plût 1o autoriser le marguillier en charge de la fabrique de l’église cathédrale de Québec à faire l’emprunt de la somme de six mille livres dont pour toute cotisation elle payerait l’intérêt d’une année ; 2o autoriser aussi toutes les fabriques des églises des trois gouvernements à faire le remboursement dans le cours de l’année prochaine de la dite somme de six milles livres à la fabrique de Québec, chacune pour ce qu’elle serait employée sur l’état de répartition qu’il nous plairait d’arrêter. ”

Les vicaires généraux autorisaient donc le marguillier en charge de la fabrique de Québec à emprunter six mille livres (dont cette fabrique paierait l’intérêt d’un an), et les autres fabriques à rembourser la fabrique de Québec de cette somme, chacune pour une quote-part proportionnelle. “ Observant néanmoins”, ajoutait le mandement, “ que celles dans le gouvernement de Québec contribuent et remboursent pour la somme de deux mille livres ; que celles dans le gouvernement de Montréal contribuent et remboursent pour la somme de deux mille huit cents livres, et que celles dans le gouvernement des Trois-Rivières contribuent et remboursent la somme de douze cents livres. ”

Voilà de quelle manière furent défrayées les dépenses des délégués à Londres, et voilà de quelle manière la paroisse de Nicolet s’est trouvée appelée à payer 75 francs, en 1763, “ pour le député en Angleterre au sujet des affaires de la religion. ”

Cette mission ne fut pas d’abord couronnée de succès. Murray, mécontent de ce que M. Montgolfier n’eut pas communiqué avec lui avant son départ, écrivit à lord Shelburne, une lettre dans laquelle il disait : “ M. de Montgolfier part pour l’Angleterre. Il est très probable qu’il vise à la mitre. . . . Si un prêtre aussi hautain et impérieux, bien connu en France, est placé à la tête de

cette église, il peut causer plus tard beaucoup de désagrémens." Cette lettre rendit la position de M. Montgolfier insoutenable. On lui dit nettement qu'on refuserait de le laisser retourner au Canada s'il se faisait consacrer comme évêque. Il revint donc au pays en 1764, et adressa au chapitre une renonciation en bonne et due forme au siège pour lequel il avait été élu l'année précédente. M. Briand, élu à son tour, accepta malgré lui cette onéreuse dignité. Il dût, lui aussi, partir pour Londres, en novembre 1764. Mais il avait l'appui de Murray. Son élection ayant été ratifiée par le Saint-Siège, il fit de longues et pénibles démarches pour obtenir l'agrément du gouvernement anglais à sa consécration et à son retour au Canada comme évêque.

En définitive, M. Briand fut informé officieusement qu'il pouvait aller se faire sacrer en France, sans bruit, et qu'on fermerait les yeux. Il reçut la consécration à Paris, le 16 mars 1766, et arriva à Québec le 28 juin suivant.

La chaîne interrompue depuis six ans de nos pontifes était renouée ; le veuvage de notre église cessait ; l'épiscopat canadien était sauvé, et échappait au naufrage de l'ancien régime.

IGNOTUS

L'ingenieur Randin. (XI, II, 1055.)—Randin était enseigne de la compagnie de Sorel au régiment de Carignan qui passa ici en 1665.

En 1669, le régiment de Carignan fut rappelé en France. Plusieurs officiers et un grand nombre de soldats s'établirent dans le pays. Randin fut du nombre.

En 1671, M. Randin fut chargé d'une mission en Acadie. L'intendant Talon écrivait à Colbert le 11 novembre 1671 : " Le vaisseau que j'avais envoyé et

duquel j'étais en peine mouilla le 2 de ce mois à la rade de Québec. J'ai reçu les mémoires sur les instructions que j'avais données au sieur Randin, officier qui le commandait. Ces mémoires me font connaître que le fort de Pentagonët se soutient et qu'il est en assez bon état." (1)

Le 29 octobre 1672, l'intendant Talon concédait à M. Randin une demi lieue de front sur le fleuve Saint-Laurent, sur une lieue de profondeur, à prendre depuis la concession du sieur de Comporté (fief Dorvilliers), jusqu'aux terres non concédées avec l'île nommée de son nom Randin. (2) Cette concession était faite en considération des bons, utiles et louables services qu'il avait rendus à Sa Majesté en différents endroits, tant en l'ancienne France que dans la Nouvelle depuis qu'il y est passé par ordre de Sa Majesté, et en vue de ceux qu'il témoigne vouloir encore rendre ci-après."

Randin ne garda pas sa seigneurie longtemps. Le 3 novembre 1673, il la vendait à Alexandre Berthier, capitaine au régiment de Carignan.

Dès son arrivée dans la Nouvelle-France, le gouverneur de Frontenac employa Randin comme ingénieur.

Dans l'été de 1673, Randin traça les plans du fort Frontenac et en dirigea la construction.

Quelques années plus tard, Randin dressait une carte de l'Amérique septentrionale. Il signe sur cette carte "Randin, l'ingénieur et l'obligé du Cte de Frontenac." (3)

Le 13 novembre 1680, l'intendant Duchesneau se plaint au ministre de Seignelay que le gouverneur de

(1) Correspondance générale, Canada, vol.3, c. 11.

(2) Cette île située en face de Berthier-en-haut est encore connue sous le nom de l'île Randin.

(3) Cette carte qui se trouvait aux archives du dépôt de la marine, à Paris, est disparue. (Harrisse, *Cartographie de la Nouvelle-France*, pp. XXV, 209).

Frontenac, sous le prétexte de confier à M. Randin une ambassade chez les Outaouais, l'envoie tout simplement faire la traite, et qu'il a avec lui une société dont il retire des profits :

“ Il (Frontenac) a envoyé derechef la Taupine, ce fameux coureur de bois que je fis arrêter l'année dernière et duquel je vous envoyai l'interrogatoire. C'est celui dont il se sert pour porter ses ordres et pour traiter dans les nations outaouaises et aussi pour en rapporter les pelleteries qui y ont été laissées par le nommé Randin qui était ce prétendu ambassadeur avec lequel, et ses autres associés, M. le gouverneur avait fait une convention pour la traite dont je vous envoie une copie collationnée sur l'original. ” (1)

Cavelier de LaSalle, écrivant le 22 août 1682, se plaint des coureurs de bois, et dit que Randin, *qui est décédé*, allait, sur l'ordre de Frontenac, inviter les Sioux à se rendre à Montréal.

P. G. R.

Le castor comme emblème canadien. (IV, II, 417.)—Le castor paraît pour la première fois comme emblème du Canada sur la cotte d'armes accordée par Charles Ier, roi d'Angleterre, à sir William Alexander.

En 1632, sir James Balfour, *Lyon King of Arms*, reçoit de Sa Majesté l'ordre de régler et fixer la cotte d'armes de Sir William Alexander, vicomte de Stirling, lord Alexander of Canada, etc., etc.

Dans les armes données par Balfour à Alexander on peut voir un castor représenté exactement comme on le voit aujourd'hui dans les nombreux emblèmes que l'on a fait pour symboliser l'intelligence, l'industrie et la persévérance du peuple canadien.

GEORGE JOHNSON

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 5, c. 11.

QUESTIONS

1091—Je lis dans un no de la *Gazette de Québec* de 1788 : “ Lord et lady Dorchester avec cinq de leurs enfants sont arrivés à leur maison de campagne à Ste-Foye, près de cette ville. ” Où se trouvait cette maison de campagne ?
STE-FOYE

1092—On voit deux Pinguet—Louis et Charles—jouer un certain rôle pendant la guerre de 1812. L'un d'eux même rendit des services éminents au colonel de Salaberry à la bataille de Châteauguay. D'où étaient ces Pinguet ? Que devinrent-ils ?
CUR.

1093—En 1807, le Parlement du Bas-Canada donnait à Jean-Baptiste Bédard le privilège exclusif de bâtir des ponts dans la Province suivant des modèles préparés par lui. Ce M. Bédard a-t-il bâti quelques uns de ces ponts ? En quoi différaient-ils des ponts ordinaires ?
CONST.

1094—Quel est ce LaValtrie tué par les Iroquois près de l'île de Montréal en 1693, à son retour de Michillimakinac ?
XX

1095—Il y a quelques semaines, cinq valeureux Canadiens qui autrefois avaient été défendre le domaine temporel des Papes contre l'attaque des Piémontais, étaient créés par Pie X chevaliers de Saint-Grégoire le Grand. Le Saint Père a-t-il plusieurs ordres de chevalerie ? Quels sont les Canadiens qui ont reçu des décorations papales ?
CURÉ

1096—N'y a-t-il pas eu une bataille à Beaver-Dam, entre les Sauvages bas-canadiens et les troupes américaines, pendant la guerre de 1812-13 ?
XXX